

3<sup>e</sup> édition

# Concours Professeur des écoles

NOUVEAUX  
PROGRAMMES

## Français Cours et exercices

- ▶ langage oral
- ▶ lecture et écriture
- ▶ analyse de textes
- ▶ lexique
- ▶ grammaire
- ▶ orthographe

### L'essentiel en 50 fiches

- ✓ Connaissances indispensables du programme
- ✓ Remarques du formateur
- ✓ Exercices corrigés



# Concours Professeur des écoles

## Français Cours et exercices

**Ouvrage coordonné par Marc Loison**

*Ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, maître de conférences honoraire en histoire, didactique de l'histoire et histoire de l'éducation, membre du CREHS (EA 4027) de l'université d'Artois*

**Christian Donadille**

*Maître de conférences honoraire en lettres en ESPÉ*

**Guy Houbron**

*Inspecteur de l'Éducation nationale honoraire*

**Guy Legrand**

*Maître de conférences honoraire en lettres*

**Michel Mas**

*Professeur honoraire certifié de lettres*

ISSN : 2109-7658

ISBN : 978-2-311-20390-5

Conception couverture : Atelier Didier Thimonier

Conception maquette : Bleu T

Composition : Michelle Bourgeois



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement

de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris.

Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – octobre 2016 – 5, allée de la 2<sup>e</sup> DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

# Sommaire

**Votre concours, votre métier** 5

## Partie 1 | Langage oral

### Communication langagière

FICHE 1	Modèles et concepts généraux	12
FICHE 2	Les fonctions du langage	15
FICHE 3	La réalisation du message	18
FICHE 4	Entraînement	21

### La langue

FICHE 5	Langue parlée, langue écrite	22
FICHE 6	Les phénomènes langagiers spécifiques de la langue orale	26

## Partie 2 | Lecture et écriture

### Lecture

FICHE 7	Statut du lecteur, statut de l'auteur, statut du texte	30
FICHE 8	Les compétences en jeu en lecture-compréhension	34
FICHE 9	Les niveaux de compréhension en lecture	37
FICHE 10	Les difficultés de lecture des élèves	39
FICHE 11	L'enseignement de la lecture-compréhension	41
FICHE 12	Entraînement	44

### Lecture et décodage

FICHE 13	Les concepts de base	46
FICHE 14	Présentation générale des types de méthode	50

### Littérature

FICHE 15	Les textes fondateurs de la littérature de jeunesse : mythes et contes	54
FICHE 16	L'album narratif et la relation texte-image	58
FICHE 17	L'intertextualité et les réseaux	62
FICHE 18	Culture du maître, culture de l'élève, transposition et compréhension	65
FICHE 19	Entraînement	68

### Rédaction

FICHE 20	Les types de textes	70
FICHE 21	Écrire à l'école primaire : les compétences d'écriture, le modèle général d'écriture	75

## Partie 3 | Étude de la langue française

### Lexique

FICHE 22	Composition et dérivation	78
FICHE 23	Rapports sémantiques entre les mots	82
FICHE 24	Champ de signification du mot	84
FICHE 25	Entraînement	87

### Grammaire

FICHE 26	Les types de phrases	88
FICHE 27	Les formes de phrases	93
FICHE 28	Phrases à constructions particulières	101
FICHE 29	Les fonctions, le sujet	106
FICHE 30	Compléments essentiels	111
FICHE 31	L'attribut du sujet, du complément	120
FICHE 32	Le complément circonstanciel	123
FICHE 33	L'entourage du nom et de l'adjectif	125
FICHE 34	Phrase simple, phrase complexe, subordonnées	128
FICHE 35	Formes verbales	135
FICHE 36	Le verbe : approches morphologiques	138
FICHE 37	Le jeu des temps verbaux	146
FICHE 38	Le nom et les déterminants	152
FICHE 39	L'adjectif qualificatif	158
FICHE 40	Les pronoms	162
FICHE 41	Les adverbes et les prépositions	172
FICHE 42	Conjonctions de coordination et de subordination	179
FICHE 43	Grammaire de texte : discours rapporté	186
FICHE 44	Entraînement	190

### Orthographe

FICHE 45	Pourquoi consacrer tant de temps et d'énergie à l'orthographe ?	198
FICHE 46	Description du système orthographique	204
FICHE 47	Les élèves	208
FICHE 48	Une pédagogie de l'orthographe	211
FICHE 49	Activités	216
FICHE 50	Entraînement	220

# VOTRE CONCOURS, VOTRE MÉTIER



*Vous avez choisi de devenir professeur des écoles. Vous vous interrogez sans doute sur les études à suivre, les modalités de recrutement, le contenu et le calendrier des épreuves et peut-être les perspectives de carrière. Avant de questions auxquelles le présent ouvrage va tenter de rapidement répondre en préambule, avant d'aborder les contenus scientifiques nécessaires à la préparation de l'épreuve écrite d'admissibilité de français du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).*

## Quelques éléments sur le CRPE

### ► Conditions de diplômes requis

Pour accéder au métier de professeur des écoles, il faut avoir obtenu un master et satisfaire aux épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).

Le CRPE, dont les épreuves comportent désormais une dimension professionnelle importante, s'adresse principalement aux étudiants préparant un Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) au sein d'une école supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ). Il se déroule en totalité (admissibilité et admission) à la fin de la première année de Master. Le CRPE est également ouvert aux étudiants inscrits en Master 2 et aux personnes titulaires d'un diplôme de master ou d'un grade équivalent.

Par grade équivalent il faut entendre :

- un titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études postsecondaires d'au moins cinq années, acquis en France ou dans un autre État, et attesté par l'autorité compétente de l'État considéré ;
- ou un diplôme conférant le grade de master, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 30 août 1999, par exemple, DESS, DEA, diplôme d'ingénieur ;

- ou un titre ou diplôme classé au niveau 1 du répertoire national des certifications professionnelles.

Vous êtes dispensé de diplôme si vous êtes mère ou père d'au moins trois enfants ou sportif de haut niveau. Les étudiants admis au CRPE seront, au cours de leur seconde année de master, rémunérés à plein temps en tant que fonctionnaires stagiaires et effectueront un service d'enseignement à mi-temps.

### ► Qualifications requises

En France, les personnels d'enseignement et d'éducation font partie de la fonction publique d'État. Ils sont recrutés sur concours du ministère de l'Éducation nationale. Pour postuler au CRPE, vous devez vous inscrire lors de la campagne menée par le ministère de l'Éducation nationale, sous réserve, rappelons-le, d'être inscrit en Master 1 ou d'être titulaire d'un master complet.

Par ailleurs, pour être candidat au CRPE, vous devrez obligatoirement justifier :

- d'une attestation certifiant que vous avez réalisé un parcours d'au moins 50 mètres dans une piscine placée sous la responsabilité d'un service public, établie par un service universitaire (STAPS, SCAPS), par une autorité d'un service public territorial des activités physiques et sportives (piscine

municipale) ou par une autre autorité publique habilitée à assurer une formation dans le domaine de la natation ;

– d'une attestation certifiant votre qualification en secourisme reconnue de niveau au moins égal à celui de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) par le ministère de l'Intérieur (sécurité civile). Les candidats détenteurs de l'ancienne formation aux premiers secours (AFPS) n'ont pas à justifier du PSC1.

Les dispenses de diplôme consenties aux mères et aux pères d'au moins trois enfants et aux sportifs de haut niveau ne s'étendent pas aux qualifications en natation et en secourisme exigées.

## ► Contenu des épreuves

L'arrêté du 19 avril 2013 paru au *Journal officiel* du 27 avril 2013 fixe les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Deux grandes séries d'épreuves sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel*, n° 3, 19 juin 2008, remplacé depuis par ceux du 26 mars et du 26 novembre 2015) mais aussi par référence aux compétences professionnelles des professeurs des écoles (annexe de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013).



## Les épreuves du CRPE

Deux épreuves écrites d'admissibilité		
<p><b>Cadre de référence :</b> Programmes de l'école primaire  <b>Niveau attendu :</b> Maîtrise des programmes du collège, connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire et des éléments du socle commun de connaissances et de compétences</p>		
Épreuve écrite de français		
Barème : 40 points – Durée : 4 heures		
1. <b>Question</b> sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires	11 points	Note globale ≤ 10 éliminatoire  5 points pour la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat
2. <b>Connaissance de la langue :</b> – grammaire, orthographe, lexique et système phonologique ; – questions portant sur des connaissances ponctuelles ; – analyse d'erreurs types dans des productions d'élèves	11 points	
3. <b>Analyse d'un dossier</b> composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français (manuels, documents pédagogiques) et de productions d'élèves	13 points	
Épreuve écrite de mathématiques		
Barème : 40 points – Durée : 4 heures		
1. <b>Problème</b> portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège ou sur des éléments du socle commun de connaissances	13 points	Note globale ≤ 10 éliminatoire  5 points au maximum peuvent être retirés pour la correction syntaxique et la qualité écrite
2. <b>Exercices indépendants</b> complémentaires à la première partie : QCM, réponses construites, analyse d'erreurs types dans des productions d'élèves	13 points	
3. <b>Analyse d'un dossier</b> composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement (manuels, documents pédagogiques) et de productions d'élèves	14 points	

### Deux épreuves orales d'admission

Entretien avec un jury afin d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision et à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours

#### Épreuve de mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat

**Domaines d'enseignement** : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique (domaine à choisir au moment de l'inscription)

**Barème : 60 points – Durée : 1 heure**

1. Remise préalable au jury d'un dossier de dix pages au plus portant sur le sujet choisi (format papier accompagné le cas échéant d'un CD)		
2. <b>Présentation du dossier</b> par le candidat : – synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ; – description d'une séquence pédagogique relative au sujet et accompagnée de documents	20 points	20 minutes
3. <b>Entretien avec le jury</b> : – aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier ; – approfondissement dans le domaine considéré notamment sur les différentes théories du développement de l'enfant	40 points	40 minutes

#### Entretien à partir d'un dossier

**Objectifs de cet entretien** : Évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire. Apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français et plus particulièrement l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains). Apprécier la capacité du candidat à se situer comme futur agent du service public et comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative

**Barème : 100 points – Durée : 1 heure 15 - Préparation : 3 heures**

1. <b>Éducation physique et sportive</b> Sujet proposé par le jury et relatif à une activité physique, sportive et artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles à l'école maternelle	40 points	Exposé : 10 minutes  Entretien : 20 minutes
---	-----------	---

<p>2. <b>Exposé</b> à partir d'un dossier de 5 pages maximum fourni par le jury et portant sur une <b>situation professionnelle</b> inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire. L'exposé vise à attester de la part du candidat de compétences professionnelles en cours d'acquisition</p> <p><b>Entretien</b> portant sur les acquis et besoins des élèves, sur la diversité des conditions d'exercice du métier et sur les valeurs de la République</p>	<p>60 points</p> <p>Exposé : 20 points</p> <p>Entretien : 40 points</p>	<p>Exposé : 15 minutes</p> <p>Entretien : 30 minutes</p>
--	---	--

À la lecture de ces quelques éléments du texte officiel de cadrage du CRPE, on aura aisément constaté qu'il est fait explicitement référence aux programmes de l'école primaire. En conséquence, nous invitons les candidats au CRPE à consulter attentivement le *Bulletin officiel*, n° 3, du 19 juin 2008 ainsi que ceux du 5 janvier 2012, du 26 mars et du 26 novembre 2015.

### Le métier de professeur des écoles

#### ► Compétences exigées

L'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 a clairement défini les compétences que tous les professeurs et personnels d'éducation doivent maîtriser. Elles sont au nombre de quatorze.

1. Faire partager les valeurs de la République.
2. Inscire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.
4. Prendre en compte la diversité des élèves.
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
10. Coopérer au sein d'une équipe.
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.
12. Coopérer avec les parents d'élèves.
13. Coopérer avec les partenaires de l'école.
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Par ailleurs, outre ces compétences communes aux professeurs et personnels d'éducation, ce même arrêté précise que la maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent au professeur des écoles d'exercer la polyvalence propre à son métier et d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements. D'autre part le professeur des écoles est un praticien expert des apprentissages. Il doit donc, en plus des quatorze compétences précitées :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

### ► Des outils Vuibert au service de la formation professionnelle

Afin d'aider dans leurs pratiques quotidiennes de classe les professeurs des écoles débutants, les éditions Vuibert mettent à leur disposition, dans la collection « Métier enseignant », une série d'outils didactiques et pédagogiques. Ces derniers, intitulés *Je prépare ma classe de...*, couvrent la totalité des cours de l'école primaire et apportent des réponses concrètes en termes de programmations, séquences ou séances d'apprentissage. Dans chaque champ disciplinaire ou domaine d'activités sont proposés quelques exemples de fiches de préparation détaillées. Celles-ci articulent objectifs notionnels et compétences visées, conditions préalables et organisation matérielle de la classe, description du déroulement de l'activité étape par étape, résultats attendus, évaluation et conseils, prolongement ou ouverture transdisciplinaire.

### ► Spécialisations et perspectives de carrière

- Par mutation

Les mutations sont annuelles dans le cadre du mouvement national des personnels.

- Par détachement

Vous pouvez être détaché dans un autre ministère, dans une collectivité territoriale, dans un organisme de recherche, etc.

- Par changement de fonction
- Un professeur des écoles peut devenir maître

de l'enseignement spécialisé, psychologue scolaire, maître formateur, directeur d'école.

- Par changement de corps

Vous pouvez passer les concours pour accéder à la fonction d'inspecteur de l'Éducation nationale, de professeur du second degré (concours interne pour les professeurs des écoles titulaires), d'enseignant-chercheur (possibilité de mettre à profit le Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation pour accéder aux études conduisant au doctorat).

Voilà donc à grands traits la carrière que vous embrasserez si vous franchissez avec succès les différentes étapes du concours de recrutement de professeurs des écoles. Pour vous y aider, les éditions Vuibert mettent à votre disposition une série d'outils méthodologiques en parfaite conformité avec les épreuves d'admissibilité et d'admission au CRPE.

Le présent manuel, par le biais de fiches concises et structurées, présente la totalité des notions abordées à l'école primaire dans les domaines du langage oral, de la lecture, de l'écriture, de la littérature, de l'orthographe, du vocabulaire et de la grammaire. Chaque notion fait l'objet d'un rappel de cours synthétique. Puis, dans la continuité des points théoriques, quelques questionnaires à choix multiples (QCM) ou exercices d'application significatifs sont proposés avec leurs éléments de corrigé.

Cet ouvrage a pour vocation d'être un outil efficace de préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE. C'est le souhait que les auteurs et moi-même formulons.

**Marc Loison,**

Maître de conférences,

CREHS (EA 4027) de l'université d'Artois

Coordinateur de l'ouvrage

PARTIE 1

# Langage oral

# Communication langagière

## FICHE 1 MODÈLES ET CONCEPTS GÉNÉRAUX

### 1. Les modèles théoriques de communication

#### ► Les modèles initiaux

##### • Le modèle de Shannon et Weaver

Claude E. Shannon est un ingénieur, Warren Weaver un philosophe. Le modèle de communication qu'ils proposent en 1949 vise d'abord à apporter des réponses efficaces à une préoccupation pratique : régler les problèmes de transmission télégraphique qui se posent alors. La problématique générale de leur réflexion peut être formulée en ces termes : le signal doit arriver au niveau de la cible dans un état le plus proche possible de son état initial au niveau de la source. Ce signal peut être affecté ou brouillé, voire déformé par un phénomène de bruit.

D'où le schéma de communication suivant :

SOURCE ⇒ MESSAGE ⇒ (Bruit) CODAGE ⇒ DÉCODAGE ⇒ MESSAGE ⇒ DESTINATAIRE

**Limites du modèle :** ignorant des facteurs fondamentaux tels que la pluralité des récepteurs, la boucle de rétroaction, les éléments psychologiques et sociologiques, etc., le modèle de Shannon et Weaver apparaît réducteur en ce qu'il conçoit la communication comme la simple transmission d'une information.

##### • Le modèle de Harold D. Lasswell

Harold D. Lasswell fut l'un des premiers à s'intéresser à la communication de masse. Son modèle conçoit la communication comme un processus d'influence et de persuasion. Pour Lasswell, la description d'une action de communication implique des réponses à cinq questions clés :

- 1- QUI ? (Milieux et organismes émetteurs)
- 2- DIT QUOI ? (Le message)
- 3- PAR QUEL CANAL ? (Techniques mobilisées à un moment donné, par une société déterminée)
- 4- À QUI ? (L'auditoire, les publics destinataires avec leurs variables)
- 5- AVEC QUEL(S) EFFET(S) ? (Incidences du message sur l'auditoire)

**Intérêt du modèle :** ce modèle a le mérite de dépasser la simple transmission d'un message pour envisager la communication comme un processus dynamique impliquant une suite d'étapes ayant chacune leur importance, leurs spécificités et leurs problématiques propres, mettant l'accent sur la finalité et les effets de la communication.

**Ses limites :** il s'agit d'un modèle encore trop restrictif, fortement centré sur la dimension persuasive de la communication qui apparaît ainsi comme une relation essentiellement autoritaire. La rétroaction et le contexte sociologique et psychologique ne sont pas pris en compte.

À travers ces deux premiers modèles, la communication est présentée comme un processus linéaire centré sur le transfert d'informations et déconnecté de tout contexte. Complètement différencié de celui de l'émetteur, le rôle du récepteur y est présenté comme fondamentalement passif.

### ► Les nouveaux concepts et les nouveaux modèles

En introduisant les notions de **contexte** et de *feed-back*, certains chercheurs ont tenté de corriger les défauts des premiers modèles de communication. Il faut citer les travaux de Norbert Wiener sur la cybernétique, qui permettent aux chercheurs en sciences sociales de franchir un pas important. L'intégration du *feed-back* au modèle de communication consacre le passage d'une vision linéaire des échanges à la conception d'un processus « circulaire » prenant en compte la rétroaction des récepteurs.

Les apports des linguistes ont également été déterminants dans la conception des nouveaux modèles. Ceux-ci ont en effet rompu avec une perception mécaniste de la communication en montrant l'implication et les effets de facteurs multiples concourant au succès de l'acte de communication.

## 2. Le schéma général de communication de Jakobson

Le **schéma général de communication** proposé par le linguiste Roman Jakobson dans les années soixante a été inspiré à la fois par les travaux des mathématiciens Claude Shannon et Warren Weaver sur la théorie de l'information et par les recherches du psychologue Karl Bühler.

Catherine Fuchs, chercheur au CNRS, présente le modèle de Jakobson en ces termes : « Un émetteur adresse un message à un récepteur à propos d'un certain référent, à l'aide d'un code linguistique et grâce à un canal sonore et graphique (encodage de l'émetteur) ; de son côté, le destinataire reçoit et

comprend le message (décodage du récepteur), puis les deux interlocuteurs échangent les rôles lors de la réponse<sup>1</sup>. »

### Schéma de communication de Jakobson

ÉMETTEUR ⇒ MESSAGE ⇒ RÉCEPTEUR  
(Réfèrent – canal – code)

*Cadre spatio-temporel et socio-culturel*

### Les éléments du schéma de Jakobson

- **L'émetteur** est celui qui produit le message.
- **Le récepteur** est le destinataire du message, celui qui doit l'interpréter.
- **Le message** est l'ensemble des énoncés produits et échangés, à la fois par l'émetteur et le récepteur.
- **Les référents** sont les éléments du monde évoqués par le message.
- **Le code** est le système de signes utilisés pour réaliser le message ; le code est nécessairement commun à l'émetteur et au récepteur.
- **Le canal** est le moyen utilisé pour transmettre le message.
- **Le cadre spatio-temporel** renvoie au temps et au lieu de la communication.
- **Le cadre socio-culturel** fait référence au milieu humain dans lequel a lieu la communication et aux rapports existant entre les interlocuteurs.

### REMARQUE DU FORMATEUR :

Une interprétation trop étroite du schéma de communication proposé ici conduirait à penser que le message relève d'un acte unilatéral relevant exclusivement de l'initiative de l'émetteur et que ce message est définitivement figé et clos, dès lors qu'il est produit. Cette interprétation doit être très sensiblement modulée. Dans l'ouvrage cité précédemment, Catherine Fuchs, faisant référence à la description du schéma de communication, souligne que cette description « néglige en particulier le fait que l'énonciateur assume simultanément les deux rôles d'émetteur et de récepteur lorsqu'il produit une séquence : il s'entend ou se lit, se corrige, se reprend, anticipant ainsi sur le décodage par autrui ». Si l'on se réfère à la communication orale, on peut ajouter à cela que la perception par le locuteur des réactions (verbales et non verbales) du destinataire à la réception de son message influence l'énoncé en entraînant des ajustements qui le modifient<sup>2</sup>. S'il est soucieux de l'efficacité de sa communication, l'émetteur évalue en permanence le message, en accusant réception de son impact, à travers la lecture des signes – explicites ou implicites – que lui renvoie le destinataire. Ce qui l'amène à moduler sa production en conséquence.

1. Catherine Fuchs, « Éléments pour une approche énonciative de la paraphrase », in Catherine Fuchs, Almuth Gresillon, Jean-Louis Lebrave, *La Genèse du texte : les modèles linguistiques*, préface d'Antoine Culioli, Paris, CNRS Éditions, 1982, p. 83.

2. Se reporter, en ce qui concerne cet aspect, à la fiche 5 : Langue parlée, langue écrite.



PARTIE 3

# Étude de la langue française

Jusqu'à présent, l'étude grammaticale à l'école a porté essentiellement sur le mot et sur la phrase. Munis de ces savoirs grammaticaux, les élèves devaient pouvoir écrire des textes grammaticalement corrects. Or, on le sait, un texte est bien autre chose qu'une suite de phrases grammaticalement correctes et ayant chacune un sens intelligible : il représente le produit d'un patient travail de « tissage » pour utiliser une image qui nous renvoie à l'étymologie (*textus* : tissu, trame) du mot.

### Discours rapporté : direct, indirect, indirect libre et narrativisé

Le discours rapporté se présente sous diverses formes.

#### ► Discours direct

Le discours direct est censé reproduire des paroles telles qu'elles ont été prononcées :

« *Mon frère ne cessait de répéter : "Jean ne viendra pas."* »

« – *Bien sûr qu'il viendra, rétorquait Pierre.* »

Le discours direct est introduit par un verbe de parole ou de pensée ayant pour sujet le locuteur. Suivent, après deux points et des guillemets de début, les paroles telles qu'elles sont censées avoir été prononcées. Elles se terminent par des guillemets de fin. S'il y a des répliques, elles sont signalées par un retour à la ligne et un tiret. Le discours direct peut être intérieurement ponctué d'incises avec inversion du type *reprit-il, répliqua mon père*, etc.

#### ► Discours indirect

Dans le discours indirect, l'énoncé des paroles est grammaticalement subordonné à un verbe déclaratif. Il s'ensuit des modifications diverses par rapport au discours direct :

*Il ne cessait de répéter que Jean ne viendrait pas.*

*Il se demandait quelle décision Jean avait prise.*

*Il se demandait ce que cela pouvait bien être.*

*Il disait toujours revenir le lendemain.*

*Elle posait uniquement la question de savoir quand serait libéré son fils.*

- **L'introduction du discours indirect**

Le discours indirect est introduit au moyen de :

– verbes de parole : *affirmer, dire, exposer, convenir, rappeler, etc.* ;

– verbes d'opinion : *convenir, juger, penser, etc.* ;

– verbes de perception : *comprendre, sentir, etc.*

Ces termes introducteurs sont suivis par une subordonnée introduite par *que*, un terme interrogatif ou *ce que* dans le cas d'une interrogation, ou par un groupe infinitif.

Parfois, le discours indirect nécessite l'introduction d'un nouveau verbe par rapport au discours direct : *Elle posait uniquement la question : « Quand mon fils sera-t-il libéré ? ».* *Elle posait uniquement la question de savoir quand son fils serait libéré.*

- **Le jeu sur les temps dans le passage du discours direct au discours indirect**

Ce jeu sur les temps se repère particulièrement quand le verbe introducteur de propos est à un temps du passé. Dans ce cas, les verbes du propos rapporté sont décalés selon les transferts suivants :

Discours direct : <i>Il a dit...</i>	Discours indirect : <i>Il a dit...</i>
« <i>Je suis en voyage.</i> » (présent)	<i>qu'il était en voyage.</i> (imparfait)
« <i>J'ai été retardé.</i> » (passé composé passif)	<i>qu'il avait été retardé.</i> (plus-que-parfait passif)
« <i>Je partirai.</i> » (futur)	<i>qu'il partirait.</i> (conditionnel présent)

Ce processus, très courant, n'est cependant pas le seul :

*Il a dit : « Faites-le entrer. » / Il a dit de le faire entrer.*

*Elle disait souvent : « L'envie, la colère et la rancune empoisonnent l'existence. »/*

*Elle disait souvent que l'envie, la colère et la rancune empoisonnent l'existence.*

Dans ce dernier cas, on en reste à un présent de vérité générale.

- **Le jeu sur les pronoms personnels et les possessifs**

Il peut accompagner également le passage du discours direct au discours indirect, selon des transpositions complexes dont on donne ci-dessous quelques exemples.

Discours direct	Discours indirect
<i>Tu avais déclaré : « Dans ces conditions, <u>je</u> partirai. »</i>	<i>Tu avais déclaré que dans ces conditions <u>tu</u> partirais.</i>
<i>Tu avais averti : « <u>Mon</u> père est malade. »</i>	<i>Tu avais averti que <u>ton</u> père était malade.</i>
<i>Elle a dit : « <u>Je le</u> remercie pour <u>son</u> cadeau. »</i>	<i>Elle a dit qu'<u>elle le</u> remerciait pour <u>son</u> cadeau. Elle a dit qu'<u>elle te</u> remerciait pour <u>ton</u> cadeau. Elle a dit qu'<u>elle me</u> remerciait pour <u>mon</u> cadeau<sup>1</sup>.</i>

### • Le jeu sur les adverbes

Des adverbes déictiques (par exemple *demain*) sont en prise avec la situation d'énonciation des propos directement rapportés et sont repérés par rapport à elle (exemple : *Il disait souvent : « Je reviendrai demain »*). Au discours indirect, ces adverbes sont repérés cette fois au verbe introducteur de propos qui gouverne aussi la concordance des temps et sont modifiés dans leur forme ; exemple : *Il disait souvent revenir (ou qu'il reviendrait) le lendemain*.

### • Le jeu sur l'interrogation

Parfois le mot interrogatif est conservé intégralement dans le passage du discours direct au discours indirect : *Il demanda : « Quel jour on est ? » / Il demanda quel jour on était.*

En d'autres cas, le mot interrogatif est modifié : *Il se demandait sans cesse depuis huit jours : « Qu'est-ce que je vais bien pouvoir leur dire ? » ou « Que vais-je bien pouvoir leur dire ? » / Il se demandait sans cesse depuis huit jours ce qu'il allait bien pouvoir leur dire.*

### ► Discours indirect libre

Le discours indirect libre présente à la fois des traits du discours direct et des traits du discours indirect : il n'y a pas de subordination, pas de guillemets mais souvent transpositions de temps et de personne.

Discours direct : *Pierre réfléchissait : « Je n'ai donc tant travaillé que pour finir ainsi spolié par mes propres enfants ! »*

Discours indirect : *Pierre réfléchissait qu'il n'avait donc tant travaillé que pour finir ainsi spolié par ses propres enfants.*

Discours indirect libre : *Pierre réfléchissait. Il n'avait donc tant travaillé que pour finir ainsi spolié par ses propres enfants.*

1. Selon la personne qui est concernée par le discours.

### ► Discours narrativisé

Dans le discours narrativisé, on évoque l'acte de dire et on donne une information sur le contenu du discours initialement émis sans pour autant rapporter en détail les propos : *Pour justifier son retard, il raconta à son directeur une histoire d'accident qui avait eu lieu au carrefour près de chez lui.*

Exercices

→ Exercice 1 (Types et formes de phrases)

Indiquez dans le tableau le numéro des phrases correspondant à chaque formule.

Forme active au passé composé ou au plus-que-parfait (1)	Verbe être + participe passé employé comme adjectif, attribut (2)	Forme passive au présent ou à l'imparfait ou au passé composé (3)

- ① Il n'a pas été prudent.
- ② Il n'a pas été écouté.
- ③ Il était tombé la veille dans son escalier.
- ④ Il était allongé sur sa pelouse.
- ⑤ Il était surveillé depuis plusieurs jours.
- ⑥ Il est disposé à vous recevoir.
- ⑦ Il est parti ce matin.
- ⑧ Il est meurtri de toute cette affaire.

→ Exercice 2 (Les fonctions, le sujet)

Déterminez lesquels des ensembles de mots soulignés constituent des groupes sujets. Indiquez le noyau ou les noyaux de chaque groupe sujet :

- ① Entre le dossier de son fauteuil et le mur se trouvaient coincés, débordant de tous côtés, des masses impressionnantes de vêtements.
- ② Les grandes flaques, que ne troublaient ni boue ni végétaux flétris, étaient irisées par le soleil d'automne.
- ③ Quand dans les jours de pluie paraissent interminables les heures grises, s'insinuent aussi plus souvent la morosité et la nostalgie chez ceux dont l'âge entrave le mouvement et que la vie affairée rendait peu attentifs aux phénomènes de la nature.
- ④ Le plus simple est d'avouer la vérité.
- ⑤ Il a paru étonnant que vous vous désintéressiez de cela.
- ⑥ Que d'efforts ont exigés ces travaux !

→ Exercice 3 (Compléments essentiels : COD, COI, COIS, complément d'agent)

Indiquez la fonction des groupes soulignés.

COD et essentiel direct	COI	COIS	C. essentiel indirect de lieu/temps/manière	Complément d'agent

- ① Ils refusaient de déférer à cette ancienne coutume.
- ② Il se rend souvent à Dijon.
- ③ On le leur avait dit.



# Concours Professeur des écoles

## Français Cours et exercices

**Mettez toutes les chances de votre côté !**

- **Un ouvrage complet :**
  - ✓ toutes les connaissances indispensables du programme
  - ✓ les remarques du formateur
  - ✓ 120 exercices d'entraînement
  - ✓ des corrigés détaillés
- Des **auteurs spécialistes du concours**, enseignants et formateurs au plus près des réalités des épreuves
- Une **collection** pour répondre à tous vos besoins



**Le Tout-en-un**  
pour une préparation complète



Les **Entraînements**  
pour se mettre en condition



Les **Fiches**  
pour aller à l'essentiel

- Un **site dédié aux concours** :  
toutes les **infos** utiles et de nombreux **entraînements gratuits**

[www.concours.Vuibert.fr](http://www.concours.Vuibert.fr)

ISBN : 978-2-311-20390-5



9 782311 203905